



Accompagner les jeunes jusque dans l'espace numérique

Suggestions pratiques pour le travail (socio)éducatif
en milieu résidentiel dans les domaines de la protection
de l'enfance et de la pédopsychiatrie

Monika Luginbühl, Rahel Heeg, Fabienne Valaulta, Martina Fischer

Équipe de projet re:connect : Rahel Heeg, Martina Fischer, Fabienne Valaulta, Brigitte Müller (Haute école de travail social FHNW), Monika Luginbühl (BFF – Kompetenz Bildung Bern)

Soutien spécialisé du groupe d'accompagnement : Barbara Leuenberger, Jürg Baumgartner, Leslie Burkhalter, Lorène Métral, Marco Micaglio **représentant les organisations suivantes:** FoyerBasel, Integras, Mädchenhaus Zürich, Modellstation SOMOSA, Viktoria-Stiftung Richigen



Proposition de citation: Luginbühl, Monika, Heeg, Rahel, Valaulta, Fabienne, Fischer, Martina (2025): Accompagner les jeunes jusque dans l'espace numérique. Suggestions pratiques pour le travail (socio)éducatif en milieu résidentiel dans les domaines de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie. Muttenez et Bern: Haute école de travail social FHNW et BFF – Kompetenz Bildung Bern

Les contenus textuels sont sous licence CC BY SA 4.0. Les marques verbales et figuratives de tous les contributeurs sont protégées par le droit des marques.

Les images photographiques sont de Indre Grumbinaite et Joval Lienhardt, Digital Competence Hub Haute école de travail social FHNW, créées avec ChatGPT, puis complétées par des illustrations originales. Elles sont sous licence CC BY SA 4.0.

Avec le soutien financier de



ERNST GÖHNER
STIFTUNG



SWISSLOS
Kanton Aargau

SWISSLOS
*Fonds des
Kantons Solothurn*

SKPPSC
Schweizerische Kriminalprävention
Prévention Suisse de la Criminalité
Prevenzione Svizzera della Criminalità

Ce que vous trouverez dans cette brochure

Le présent document fournit aux acteurs et actrices du secteur des connaissances de base sur les médias numériques et les jeunes dans le cadre de la prise en charge résidentielle du domaine de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie, et propose des pistes sur la manière dont les jeunes peuvent être accompagnés dans l'utilisation des médias numériques.

La brochure est basée sur les résultats de l'étude **re:connect** (www.mekis.ch/projekte/Projekt-re-connect). Pour plus d'informations, voir la p. 31.

Le chapitre 1 **Les médias numériques – un thème dans le milieu résidentiel du domaine de la protection de l'enfance ou de pédopsychiatrie** montre la pertinence du sujet pour la prise en charge résidentielle du domaine de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie. Il apparaît clairement que les médias numériques constituent un élément central de la vie des jeunes. C'est pourquoi ce thème doit absolument être pris en compte dans le quotidien (socio)pédagogique. Ce chapitre aborde les défis qui en résultent pour le travail dans ce domaine. → P.5

Le chapitre 2 **Comment les jeunes utilisent-ils les médias numériques dans des contextes de prise en charge résidentielle intensive ?** donne un aperçu de l'utilisation que font les jeunes des médias : De quelle manière les jeunes utilisent-ils les médias numériques dans le milieu résidentiel du domaine de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie? La parole est donnée tant aux jeunes qu'aux professionnel-le-s. → P.8

Le chapitre 3 **Comment les institutions résidentielles règlent-elles l'utilisation des médias numériques ?** décrit les modèles de régulation institutionnelle de l'usage des médias numériques. Il montre l'impact de ces modèles de régulation sur l'interaction entre les professionnel-le-s et les jeunes. → P. 13

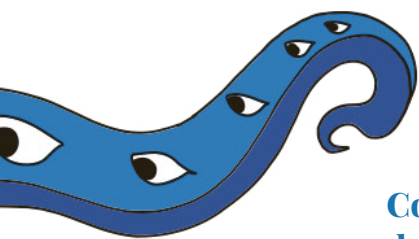
Le chapitre 4 **Propositions pour un usage réfléchi et fondé des médias numériques dans l'accompagnement au quotidien des jeunes** suggère des pistes d'action pour la pratique. → P.18

Le chapitre 5 **Pour conclure : Trouver des chemins et avancer ensemble** dresse brièvement un bilan. → P.29



Les médias numériques – un thème dans le milieu résidentiel du domaine de la protection de l'enfance ou de pédopsychiatrie

Les jeunes se trouvent pour diverses raisons dans une structure résidentielle du domaine de la protection de l'enfance ou de pédopsychiatrie. Le placement peut faire l'objet d'une décision administrative ou être volontaire. Indépendamment du motif de placement, tous les jeunes ont droit (sur le plan juridique également) à une vie aussi autodéterminée que possible, à l'autonomie et à la sécurité, même dans une société numérisée. Les institutions ont pour mission de leur offrir une protection, de les accompagner dans leur construction identitaire et de leur assurer des possibilités de participation. Cette mission s'étend également à l'utilisation des médias numériques. Les rubriques suivantes montrent pourquoi les thèmes numériques font partie intégrante de la prise en charge résidentielle du domaine de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie et qu'ils y soient élaborés activement.



Comment pouvons-nous aborder les espaces de vie numériques des jeunes en montrant de l'intérêt et en faisant preuve de respect ?

GRANDIR AUTREMENT À L'ÈRE DES ENVIRONNEMENTS NUMÉRIQUES

Les jeunes vivent dans des environnements numériques et les médias numériques font partie intégrante de leur identité et de leur quotidien. Ils s'immergent dans un monde virtuel, se mettent en réseau, communiquent, se divertissent, s'engagent et y trouvent une forme de reconnaissance. En même temps, ils s'exposent à des dangers, prennent des risques, se sentent stressés et perdus, se font du mal ou en font aux autres – ce qui peut aller jusqu'à la mise en danger du bien de l'enfant dans le monde virtuel.¹ Pourtant, ces espaces de vie numériques ne sont pas spécifiques à la jeunesse, mais font partie d'une évolution de la société. Les nouvelles réalités de vie doivent être prises en compte de manière adéquate dans le quotidien pédagogique et socio-pédagogique.²

ÉVOLUTION DES CONDITIONS-CADRES (SOCIO)PÉDAGOGIQUES ET DES MISSIONS

Nombre de professionnel-le-s ressentent une certaine perplexité sur la manière d'accomplir leur mission lorsqu'il s'agit de l'utilisation des médias numériques. Notamment parce que la numérisation fait disparaître le clivage « dedans » et « dehors » dans les institutions pédagogiques et socio-pédagogiques, qui ne sont plus un espace clos d'où le « dehors » peut être tenu à l'écart ou contrôlé. Si d'aucuns craignent de ne pas pouvoir atteindre les jeunes, d'autres se demandent comment suivre le rythme effréné de l'évolution numérique, et d'autres encore sont fondamentalement sceptiques à l'égard de ce type de médias.

La mission des structures de prise en charge résidentielle inclut l'identification des dangers et la

protection – y compris dans l'utilisation des médias numériques ; elle implique également d'accompagner les jeunes dans leur utilisation des médias et de favoriser le développement de leurs compétences médiatiques.³ En effet, la numérisation accroît les risques liés à l'expérimentation, tout à fait ordinaire à cet âge.

« SÉSAME, OUVRE-TOI » - MAIS LA PORTE RESTE VERROUILLÉE

Les univers numériques des jeunes sont difficiles d'accès et également difficiles à comprendre pour les professionnel·le·s du milieu résidentiel du domaine de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie. Pour illustrer cela, on peut dire que les professionnel·le·s se trouvent devant une porte qui bloque l'accès aux mondes numériques des jeunes – une porte que les jeunes sont les seuls à pouvoir ouvrir, puisqu'eux seuls en possèdent la clé. Lorsqu'ils sont sur leur téléphone portable, ils s'engouffrent et disparaissent dans un monde que les adultes ont du mal à comprendre du fait de son étrangeté.

LE MONDE NUMÉRIQUE – UN PAYSAGE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Le monde numérique est un paysage qui évolue rapidement. Ce ne sont pas des montagnes que l'on peut gravir par des voies d'itinéraire bien précises, avec de l'expérience et un équipement adéquat, mais plutôt des reliefs en constante évolution qui peuvent conduire aussi bien à de nouvelles perspectives qu'à de nouveaux abîmes. Les montagnes et les gouffres que connaissent les adultes professionnel·le·s ne sont pas similaires à ceux que les jeunes escaladent actuellement. Même les professionnel·le·s qui ont une bonne connaissance des médias ne comprennent souvent pas vraiment les activités en ligne des jeunes. D'autres ne bénéficient que d'une expérience personnelle et dans des domaines spécifiques de l'univers numérique, alors que beaucoup ne le connaissent que de loin. Pour ces professionnel·le·s, il est donc particulièrement difficile de s'orienter.

Comment accompagner les jeunes dans un paysage difficile à appréhender ? Ce sont des questions auxquelles de nombreux professionnel·le·s et institutions n'ont pas encore trouvé de réponses convaincantes.

PÉDAGOGIE DES MÉDIAS EN MILIEU RÉSIDENTIEL DU DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA PÉDOPSYCHIATRIE

Pour les jeunes, les médias numériques font désormais partie intégrante de la vie. Les résultats de re:connect le montrent clairement : vouloir les tenir autant que possible à l'écart du monde numérique ne correspond pas à la réalité de la vie sociale, et les compétences numériques sont indispensables au quotidien. Une méthode de travail (socio)pédagogique axée sur la vie quotidienne inclut obligatoirement le thème des médias numériques. On peut dès lors se demander à quoi ressemble une utilisation réussie des médias numériques dans le quotidien (socio)pédagogique.

Cela demande...

- une compréhension fondamentale de l'environnement numérique des jeunes, avec ses aspects positifs et négatifs ainsi qu'une volonté d'aborder cet environnement sans préjugés
- la connaissance du cadre légal
- la connaissance des tâches d'éducation aux médias, de la protection et de l'encouragement, mais aussi de la protection et de la surveillance
- des compétences numériques et pédagogiques en matière de médias
- des compétences (socio)pédagogiques pour agir au quotidien en toute connaissance de cause et en tenant compte de la situation

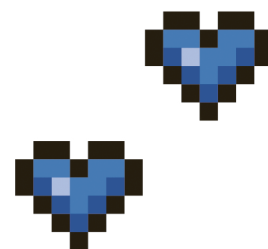
REMARQUE :

L'utilisation des médias numériques soulève de nombreuses questions juridiques, par exemple sur les droits et devoirs de protection et de surveillance, sur le contrôle, sur les droits de la personnalité et la protection des données, sur le droit à l'image, sur la pornographie, le sexting, les représentations de la violence et les conflits sociaux dans l'espace numérique. Vous trouverez sur mekis.ch/recht/kinder-und-jugendliche.html des informations importantes sur ces questions juridiques (en allemand).



Comment les jeunes utilisent-ils les médias numériques dans des contextes de prise en charge résidentielle intensive ?

Les sections suivantes donnent un bref aperçu de la manière dont les jeunes en milieu de prise en charge résidentielle intensive utilisent médias numériques et comment eux-mêmes et les professionnel·le·s qui les encadrent évaluent cette utilisation. Pour en savoir plus, veuillez consulter le rapport de recherche détaillé. → [P.31](#).



LE POINT DE VUE DES JEUNES

Pour les jeunes vivant une prise en charge intensive, il est crucial **d'entretenir des contacts virtuels**. Ils peuvent ainsi rester directement en lien avec leur environnement social, malgré le milieu où ils se trouvent, qui ne leur permet pas d'entretenir beaucoup de contacts physiques.

« Je dirais qu'en ce moment, les médias numériques sont plus importants, parce que comme ça je peux téléphoner à ma famille, et de temps en temps, on peut tout simplement se distraire. Alors je vais dans ma chambre, et je passe une heure sur mon portable. Je dirais qu'en ce moment, mon portable, il me le faut. Parce que comme ça je ne suis pas dans le monde extérieur. Je ne sais pas ce qui se passe ».

DAVID - 15

« Je suis souvent au téléphone avec ma copine. Et sinon, je regarde simplement des reels, des vidéos, quoi. Ou alors je joue à un jeu ou j'échange des messages avec des gens. [...] mais ça arrive parfois, j'ai le portable pendant la nuit, et chaque soir, je m'endors et après, un truc d'ouf, je suis au téléphone pendant neuf à dix heures. Quand je me lève, je raccroche et je texte bonjour ».

MATEO - 18

Outre la communication, la **régulation des émotions** est également une stratégie d'adaptation très importante pour de nombreux jeunes. Les jeunes utilisent les médias numériques pour se distraire des pensées

pesantes, du stress et de leurs soucis personnels. De ce point de vue, une utilisation intensive des médias peut aussi être une tentative de gérer ses propres émotions.

Les médias numériques, c'est...

... « un moyen de se distraire des pensées négatives ». .
AN - 14

... « une fuite, pour genre oublier un peu sa propre vie, quoi ». .
ANTONIA - 17

...« mon escape, là je peux oublier tout mon stress et tout ça ».
NANDA - 14

Mais les jeunes évoquent également des **difficultés et des pressions**. Environ la moitié des jeunes interviewés ont bien du mal à résister à l'« **aspiration** » des médias numériques et se laissent happer. Ils ont eu ou ont encore du mal à réguler leur temps d'écran. Certains jeunes passent 12, 14, voire 16 heures en ligne, font des nuits blanches et sèchent l'école à cause de cela.

« Le gaming, c'est vachement cool, c'est marrant, bro. Le problème, c'est que ça te rend accro. T'as de plus en plus envie de jouer. »
ELION - 16

« C'est un peu comme une addiction, quand on se lève le matin et que du coup on va tout de suite sur TikTok ». AARON - 17

« J'ai les deux côtés. D'un côté, j'ai un comportement très responsable. Je ne fais pas de conneries avec mon portable. Je m'assure que je l'utilise comme il faut, d'une part. Et de l'autre, c'est justement ça, je passe tout à coup deux à trois heures sur Instagram parce que je n'ai pas vu le temps filer. » LEON - 16

Les jeunes vivent en outre beaucoup de **disputes** en ligne, de nombreux conflits allant jusqu'au cyberharcèlement. Les brouilles peuvent rapidement dégénérer. Les insultes (ou moqueries) et l'exclusion semblent faire partie du ton dominant de la communication en ligne de nombreux jeunes et ne méritent pour eux guère d'être mentionnées en raison de leur caractère anodin.

« Je ne sais pas, c'est juste que si tu ne réponds pas tout de suite à quelqu'un dans la seconde, après tu t'engueules avec parce que tu n'as pas répondu tout de suite, et je trouve ça juste malade, mais tellement ». BEN - 17

De nombreux jeunes parlent naturellement et avec une certaine désinvolture de **contenus numériques violents** et **sexuels**, et qui, parfois extrêmes, semblent faire partie de leur quotidien. Il est également significatif que certaines adolescentes parlent avec légèreté du fait qu'il est très facile de gagner de l'argent avec des contenus sexualisés, par exemple en vendant des photos d'elles-mêmes sur Internet.

« Mais parfois, je regarde des vidéos qui ne sont pas bien. On m'envoie des vidéos où quelqu'un se fait battre. Je regarde ça. » SAMUEL - 15

« En ce qui concerne les femmes, beaucoup de meufs, lorsqu'elles ont des problèmes d'argent, se mettent à vendre n'importe quelle image à la va-vite. Ou rencontrent des vieux schnocks. Quand on a besoin urgent de fric, on trouve toujours quelqu'un ». HANNAH - 16

Les descriptions font apparaître dans l'ensemble de grandes différences dans les **compétences médiatiques** des jeunes interrogés. C'est précisément dans les compétences **d'autorégulation** et de **réflexion** que celles-ci se manifestent clairement.

LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNEL·LE·S

Les professionnel·le·s reconnaissent la valeur des médias numériques pour les contacts sociaux et apprécient leur pertinence dans le contexte social. Cependant, dans le quotidien (socio)pédagogique, ils voient surtout des effets négatifs, estimant que les jeunes se focalisent sur le numérique et ne s'intéressent plus guère aux activités locales. La communication en ligne est souvent agressive et les tendances à la dépendance sont très répandues. L'utilisation créative, l'inspiration ou la régulation des émotions jouent un rôle plutôt secondaire dans les observations des institutions.

Les professionnel·le·s considèrent les contenus violents ou sexualisés comme particulièrement problématiques, bien davantage que les jeunes eux-mêmes, qui les mentionnent plutôt de façon incidente et les consomment souvent sans hésiter. Selon les spécialistes, la brutalité parfois extrême de ces contenus favorise l'insensibilité et la conscience des conséquences juridiques fait défaut. Traiter ces thèmes est un défi et une charge pour les professionnel·le·s, aggravé par le fait que les jeunes ne reconnaissent pas ces problèmes.

« Le téléphone portable est d'une importance extrême pour les jeunes, c'est comme l'air qu'ils respirent. Je constate chez beaucoup un comportement addictif. Nous regardons aussi parfois le temps passé devant l'écran, et là nous sommes toujours très effrayés, les jeunes aussi sont toujours très effrayés, parfois cela atteint 16 heures et on demande, alors quand est-ce que tu dors, il faut l'avouer, comment tu arrives à totaliser 16 heures, en fait c'est pas possible. Et justement, ils n'arrivent souvent plus à tenir une conversation, ils n'arrivent plus à vous regarder dans les yeux, ont des problèmes de concentration, qui a énormément baissé, et en même temps, le TDAH et les médicaments psychotropes prescrits ont énormément augmenté, et je vois un peu un rapport entre les deux ».

« Nous avons certainement toute la gamme, nous avons un très grand nombre de jeunes qui sont fortement mis en danger par le biais du téléphone portable. Il s'agit de l'addiction, à quel point ils y sont attachés, [...] comment ils sont contrôlés par d'autres, peut-être l'ami qui dit comme ceci ou comme cela ou inversement, comment ils contrôlent les autres à leur tour, ça marche à plein tube, nous avons déjà eu des jeunes qui ont fait usage de la violence et qui ont ensuite envoyé les vidéos de sévices. Et ça s'est ensuite répandu sur l'ensemble du groupe. Ou dans tout le domaine du sexting, nous avons

vraiment de tout. Nous avons des jeunes qui se mettent ainsi en avant vers l'extérieur ».

LES INCOMPRIS ET LES DÉPASSÉS

D'après les **jeunes**, les professionnel-le-s critiquent souvent leur manière d'utiliser les médias, sans toujours percevoir ce que ces derniers représentent de positif pour eux. Cela donne à de nombreux jeunes le sentiment de ne pas être pris au sérieux, d'être incompris.

« Arrêtez de dire qu'on est tout le temps sur son téléphone, qu'on est nuls... Non, ne dites pas ce genre de choses. C'est parce qu'on va mal qu'on s'en sert pour nous changer les idées. Et on peut aussi programmer et faire des choses comme ça sur le téléphone portable, ce n'est finalement pas si mal. Et vous aussi, les adultes, hein, vous êtes beaucoup à être sur votre portable ».

AN - 14

« Ils en parlent, les référents en parlent déjà avec nous, mais pas de bonnes choses, comme le téléphone portable n'est pas bon et tout, ou, oui, je ne sais pas. Donc en fait, ils n'en disent que du mal. Mais nous, les jeunes, on n'écoute jamais et tout ça, et après on dit, non, changeons de sujet s'il vous plaît ».

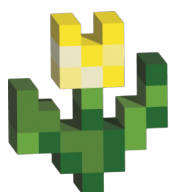
VICTORIA - 12

Les **professionnel-le-s** se sentent majoritairement démunis lorsqu'il s'agit d'accompagner de manière adéquate les jeunes dans l'espace numérique. Tout en étant bien conscient-e-s du fait que les médias numériques – en particulier le téléphone portable – occupent une place centrale pour les jeunes, les professionnel-le-s ont du mal à accéder à ce monde. Les activités en ligne des jeunes les préoccupent, mais ils n'ignorent pas que, souvent, ce monde est opaque pour eux : ils ne savent pas quels contenus ils consomment, ce qui les préoccupe, ce qui les réjouit et ce qui les stresse.

Le rythme rapide des évolutions techniques et les habitudes d'utilisation des jeunes, en constante mutation, rendent encore plus difficile le maintien des connaissances techniques à jour. Les spécialistes se demandent comment ils peuvent accompagner les jeunes de manière professionnelle et adéquate dans ces circonstances.

« Nous avons tenté différentes approches, sans parvenir pour l'instant à une solution satisfaisante. »

« Les jeunes sont profondément influencés par leur socialisation et se présentent à nous avec une boussole morale axée sur la recherche de sensations. Nous ne savons pas ce que nous pouvons faire pour changer efficacement les comportements et les pensées. »



EN PASSANT : RISQUE DE LOCALISATION DANS LES DISPOSITIFS DE PROTECTION

Dans les établissements de protection accueillant des jeunes en raison d'un danger pour autrui et dont l'emplacement doit rester confidentiel, la géolocalisation des appareils numériques représente un risque considérable. Les appareils personnels pouvant être localisés sont dès lors interdits. Au lieu de cela, les jeunes reçoivent dès l'admission des appareils non localisables, standardisés, soumis à des règles strictes de protection des données.

Selon les professionnel-le-s, ces appareils standardisés n'ont que des fonctionnalités limitées, et ne sont pas considérés par les jeunes comme esthétiquement attrayants en comparaison de leurs propres appareils. En lien avec des règles strictes sur l'utilisation des médias (par exemple, la remise des téléphones portables la nuit), il peut en résulter que les jeunes utilisent des appareils non autorisés, non contrôlés du point de vue de la sécurité et donc localisables, ce qui peut compromettre la protection de toutes les personnes concernées.

L'utilisation des médias par les jeunes en milieu résidentiel du domaine de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie – quelques conclusions essentielles

1

L'utilisation risquée des médias : De nombreux jeunes placés dans des milieux de prise en charge intensive utilisent les médias numériques de manière risquée. Ils ont des difficultés à distinguer les contenus légaux des contenus illégaux, ils produisent et consomment par exemple des contenus dérangeants ou utilisent les médias numériques de manière addictive. De nombreux jeunes ont des compétences limitées en matière de médias, notamment dans les domaines de l'autocontrôle et, parfois, de la réflexion. La mise en danger de soi et des autres par l'utilisation des médias numériques est très répandue. Une réaction (socio)pédagogique appropriée est difficile.

2

Le manque de compréhension mutuelle : Dans le domaine du numérique, les réalités de vie des adultes et des jeunes diffèrent considérablement, comme en témoignent les différences d'appréciation. Pour les spécialistes, le danger majeur est celui d'un préjudice sérieux, tandis que les jeunes soulignent les aspects positifs, d'où un manque de compréhension mutuelle.

3

L'inintelligibilité des activités numériques : Les activités numériques des jeunes sont difficilement lisibles, ce qui fait de l'utilisation des médias par les jeunes une sorte de boîte noire. Comme les jeunes se sentent incompris, ils partagent peu avec les professionnel·le·s. Les échanges neutres et sans préjugés sur les activités et contenus numériques demeurent rares.

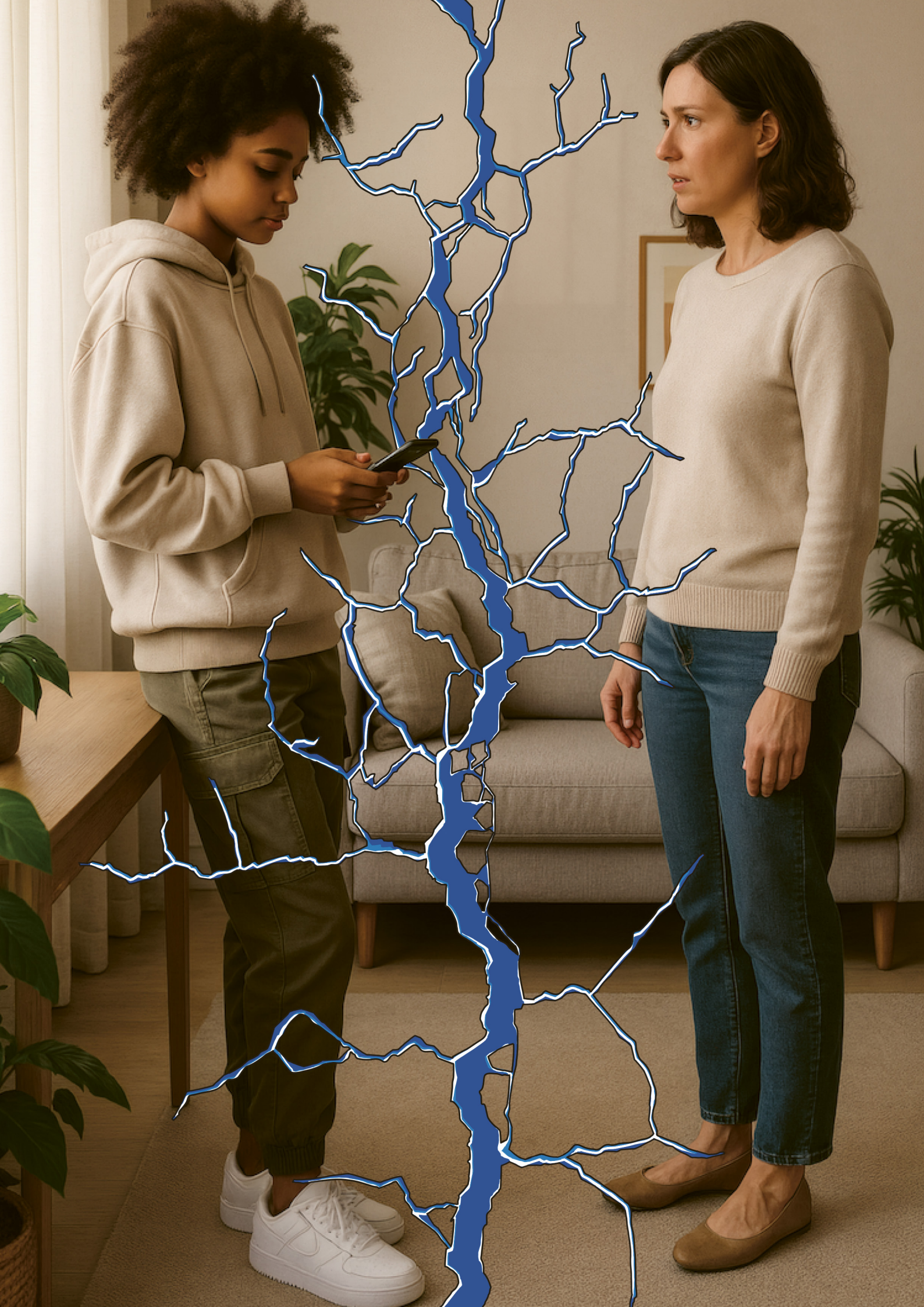
4

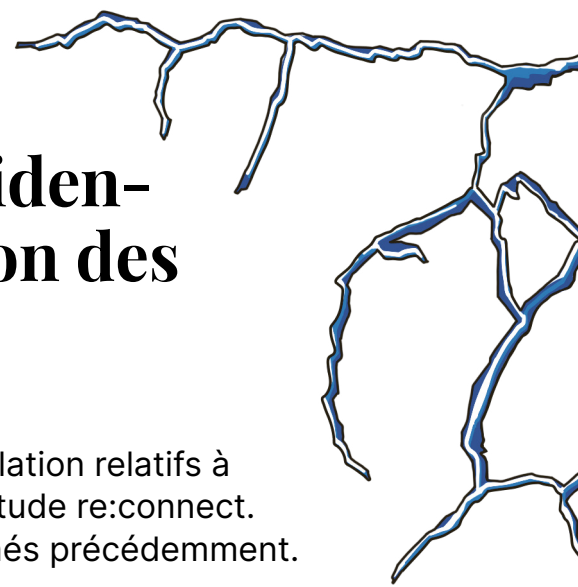
L'attrait exercé par les activités numériques : Les jeunes préfèrent souvent les activités numériques individuelles aux activités sur place avec des professionnel·le·s ou en groupe, ce qui rend difficile la mise en place de settings de groupe positifs, attrayants et efficaces.

5

Les compétences médiatiques des professionnel·le·s sont insuffisantes : De nombreux professionnel·le·s se sentent peu compétents dans l'utilisation des médias numériques, notamment en raison d'un manque de connaissances au sujet des applications et des contenus actuels. La rapidité des innovations technologiques ne fait que renforcer ce phénomène.

Ces constats ne se limitent pas à la Suisse : en Allemagne aussi, les professionnel·le·s ont du mal à voir la gestion des médias par leurs bénéficiaires comme une occupation importante et porteuse de sens.⁴





Comment les institutions résidentielles règlent-elles l'utilisation des médias numériques ?

Les paragraphes suivants décrivent les modèles de régulation relatifs à l'utilisation des médias numériques mis en lumière par l'étude re:connect. Tous ces modèles sont des réactions aux défis mentionnés précédemment.

Ce que les descriptions ne laissent pas transparaître, c'est le processus de recherche dans lequel se trouvent les institutions. Au cours des dernières années, nombre d'institutions participantes ont adapté à plusieurs reprises leurs règlements concernant l'utilisation des médias numériques. Les discussions de groupe ont clairement montré que des questions et des incertitudes subsistent et que, pour l'heure aucune attitude entièrement satisfaisante envers ce type de médias n'a été trouvée.

MODÈLE DE RÉGULATION « MÉRITER L'ACCÈS AUX MÉDIAS NUMÉRIQUES... »

Dans le modèle de régulation « Mériter son droit aux médias numériques », les jeunes peuvent utiliser les médias numériques d'autant plus largement qu'ils maîtrisent leur quotidien. Ceux et celles qui participent activement au groupe et respectent les règles peuvent utiliser leur téléphone portable personnel plus longtemps. Mais ceux et celles qui refusent par exemple de participer au programme de la journée ou restent régulièrement endormis le matin se voient limiter leur accès aux médias.

Cette régulation est justifiée de différentes manières. Une première explication est la suivante : la manière dont les jeunes gèrent les attentes en matière de comportement montre leur niveau de développement. La fiabilité au quotidien et la volonté de coopérer sont alors l'expression de la capacité des jeunes à gérer les exigences quotidiennes de manière autonome et compétente – et cela vaut également pour les médias numériques. Par exemple, dans le cadre d'un plan par étapes, le téléphone portable peut être utilisé plus longtemps dès que l'on a franchi un nouvel échelon. La deuxième est d'ordre pratique : les médias numériques sont tout simplement la récompense ou la punition la plus efficace, ils permettent d'atteindre un objectif comportemental le plus facilement possible. Pour ces deux justifications, l'effet est

le même du point de vue des jeunes : l'utilisation des médias est liée à des attentes comportementales. Ainsi, la durée d'utilisation des médias est utilisée en guise de récompense ou de punition pour un comportement approprié.

Dans ce modèle de régulation, le **bien-être numérique** est compris comme reposant sur la structure, le contrôle, la protection et la réduction de la charge. Les jeunes doivent retrouver la tranquillité, ils doivent apprendre, dans un cadre contrôlé, à donner du « sens » à leur quotidien (du point de vue des professionnel-le-s) et être en mesure de se concentrer sur des activités sans médias. Ensuite, ils doivent (aussi) développer progressivement une utilisation réussie des médias numériques.

La restriction temporelle des médias numériques a un impact profond dans le mode de vie des jeunes et rend difficile des activités importantes, de l'entretien des contacts à l'écoute de la musique en tant que stratégie d'adaptation, en passant par le plaisir et le divertissement. Les régulations temporelles peuvent aussi être vécues comme bénéfiques par les jeunes et conduire à des changements positifs, qui sont toutefois plutôt aléatoires, car la régulation du temps d'écran ne s'attaque pas aux besoins et aux situations de vie individuels.

Une régulation du temps d'écran produit souvent l'effet inverse : les jeunes rattrapent alors leur retard en profitant au maximum de leur temps autorisé. Ils n'apprennent donc pas à utiliser les médias numériques en faisant preuve d'esprit critique et d'autodétermination, et on peut se demander si, sans règles, ils utiliseront les médias numériques de manière responsable.

Il y a donc un paradoxe dans le modèle de régulation « Mériter son droit aux médias numériques... » : les jeunes doivent apprendre à réguler eux-mêmes leur utilisation des médias et à réfléchir à l'influence des médias numériques sur leur bien-être. Mais la structure les prive en grande partie de cette possibilité de réflexion. Le critère indirect est ici le suivant : celui qui répond aux exigences et aux attentes dans la vie quotidienne est également considéré comme compétent dans l'utilisation des médias numériques.

EFFETS DE CE MODÈLE DE RÉGULATION

1. **Limitation (dans le temps) des risques numériques** : Les règles d'utilisation temporelle peuvent être un soutien pour les jeunes qui passent énormément de temps devant leur écran de téléphone.
2. **Clarté et sécurité d'action au quotidien** : Des règles claires et transparentes permettent aux professionnel·le·s et aux jeunes d'agir en toute sécurité. Les deux parties savent à quoi s'en tenir et peuvent s'orienter en conséquence au quotidien.
3. **Focalisation sur le temps d'utilisation plutôt que sur le contenu et l'expérience** : Les interactions entre les jeunes et les professionnel·le·s se concentrent sur le droit (à quels moments et pendant combien de temps les jeunes peuvent être en ligne) plutôt que sur l'expérience (ce qu'ils font, comment ils vivent leurs activités et ce qui leur est bénéfique ou non).
4. **Absence de prise en compte des besoins notamment médiatiques** : Les règles d'utilisation s'orientent avant tout sur la capacité des jeunes à gérer les exigences générales de la vie quotidienne. Elles ne sont pas adaptées à la situation de vie concrète des jeunes et ne tiennent guère compte de leurs besoins, notamment en matière de consommation médiatique – et quand ils le font, c'est plutôt par hasard. Du point de vue des jeunes, les règles sont souvent trop globalisatrices et peu adaptées à la vie quotidienne.
5. **Contrôle** : Les professionnel·le·s se retrouvent dans le rôle de contrôleurs qui ont la responsabilité de veiller au respect des injonctions en matière de temps passé à l'écran. Même lorsque ces règles sont plutôt permissives, elles entraînent souvent des conflits entre les professionnel·le·s et les jeunes. Ces derniers développent de multiples stratégies pour contourner les règles, par exemple en possédant un deuxième téléphone portable. Si les règles sont contournées, les professionnel·le·s se voient contraints de réagir et de combler les « lacunes ».
6. **Difficulté à établir des relations** : Plus les règles d'utilisation sont strictes et plus les sanctions en cas de non-respect des règles sont sévères, moins les jeunes partagent des choses difficiles et pénibles avec les professionnel·le·s. L'accent mis sur l'application des règles détériore la qualité des relations et entrave la collaboration basée sur la confiance.

EN PASSANT : MODÈLE DE RÉGULATION « SOUDAINEMENT À ZÉRO »

La réglementation est particulièrement stricte dans les centres ou **départements fermés**. Lors de leur admission, les jeunes se trouvent dans une situation de crise aiguë ou de danger. Le séjour a pour but de favoriser la stabilisation des jeunes. Ils n'ont pas accès aux médias numériques personnels ou seulement de manière très limitée (par exemple pendant 45 minutes par semaine). Après cette période de stabilisation sans médias, l'attitude envers les médias devrait être mieux gérée, même dans un milieu plus ouvert. Cette abstinence sous ordonnance signifie pour les jeunes qu'ils doivent soudain se débrouiller sans leurs activités numériques habituelles.

MODÈLE DE RÉGULATION « LE PRIVÉ C'EST SACRÉ »

Dans le modèle de régulation « Le privé c'est sacré », les jeunes sont largement responsables de leur utilisation des médias. Les professionnel-le-s interviennent rarement de manière proactive de leur propre chef. Les jeunes sont majoritairement libres dans leur utilisation des médias numériques. Dans ce modèle, les professionnel-le-s réagissent par l'établissement de règles et par leur soutien lorsque des problèmes liés aux médias numériques apparaissent clairement au quotidien ou lorsque les jeunes expriment le besoin d'être soutenus. L'institution ne se reconnaît ainsi la responsabilité d'accompagner les jeunes dans leur usage des médias numériques qu'en réponse à un cas concret.

Cette réglementation est justifiée de différentes manières. Une des raisons invoquées : la sphère privée des jeunes doit être respectée. D'autres institutions ne considèrent pas le traitement actif de la question des médias comme faisant partie de leur mission. D'autres encore ne se sentent pas assez compéten-

tes pour soutenir et accompagner les jeunes dans leurs activités médiatiques.

Dans le modèle de régulation « Le privé, c'est sacré », le **bien-être numérique** est interprété comme une affaire d'autonomie et de responsabilité personnelles. On part du principe que les jeunes sont les mieux placés pour savoir ce qui est bon pour eux et qu'ils peuvent et veulent réguler eux-mêmes leur utilisation des médias. Dans ce modèle de régulation, le bien-être n'est ni thématiquement activement, ni accompagné par une pédagogie (sociale), mais compris comme quelque chose qui résulte de l'autodétermination.

En règle générale, les jeunes apprécient de pouvoir choisir librement leur manière d'utiliser les médias numériques. Cette liberté leur donne la possibilité d'expérimenter des actions responsables et de développer leurs compétences médiatiques de manière autonome. Mais la liberté peut aussi être déroutante. Et il n'est pas certain que les jeunes s'adressent effectivement aux professionnel-le-s en cas de problème. Les jeunes risquent de développer ou de conserver des comportements d'utilisation risqués.

EFFETS DE CE MODÈLE DE RÉGULATION

1. **Expériences positives avec les médias** : Les jeunes peuvent continuer à utiliser sans restriction les aspects positifs des médias numériques et à faire leurs propres expériences.
2. **Peu de conflits** : Comme il n'existe pas de règles fixes concernant l'utilisation des médias, il est rare que des conflits ou des discussions surviennent entre les jeunes et les professionnel-le-s.
3. **Soutien limité** : Les jeunes étant responsabilisés en matière d'utilisation des médias numériques, les discussions à ce sujet sont rares. Il est donc plus difficile pour les professionnel-le-s de proposer un soutien adapté aux besoins.
4. **Risque de pression excessive** : En l'absence d'accompagnement et d'échanges, certains besoins de soutien peuvent passer inaperçus. Pour certains jeunes, il est difficile d'identifier et de verbaliser leurs propres problèmes et besoins, et s'appuient sur l'échange et la réflexion commune. Sans cela, il y a un risque de voir apparaître ou persister une utilisation problématique des médias.

MODÈLE DE RÉGULATION « COMMENT TE SENS-TU EN LIGNE ? »

Le modèle de régulation « Comment te sens-tu en ligne ? » met au premier plan l'accompagnement individuel des jeunes dans leur confrontation avec le monde numérique. Les professionnel-le-s s'intéressent activement aux activités numériques des jeunes et les épaulent dans la compréhension de ces expériences. Des règles d'utilisation sont alors définies conjointement, sur la base de la situation de vie actuelle. La condition préalable à ce modèle de réglementation est que les professionnel-le-s soient familiarisé-es avec le numérique, qu'ils s'engagent sans préjugés dans les expériences de vie des jeunes et qu'ils puissent analyser l'utilisation des médias de manière compétente et systémique.

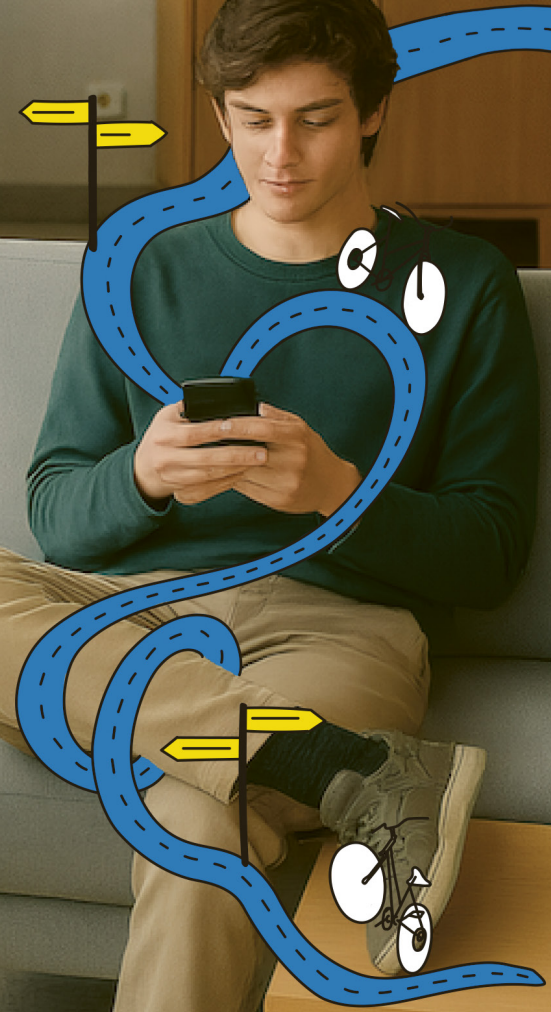
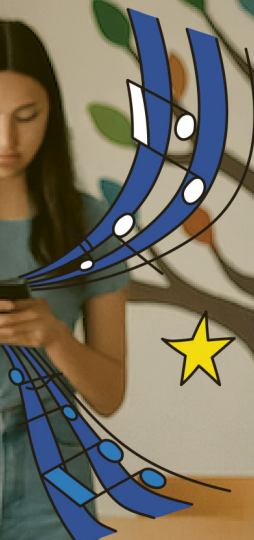
Dans certaines institutions, certaines restrictions horaires sont imposées (pas de téléphone portable la nuit). On y justifie le règlement et les conséquences sont discutées avec les professionnel-le-s et les jeunes.

Dans ce modèle de régulation, le **bien-être** signifie une **utilisation réfléchie des médias numériques** et **l'encouragement à l'autorégulation**. Les spécialistes aident les jeunes à développer une utilisation attentive des médias numériques, qui ne se réduit pas au simple fait de devoir y renoncer. La réflexion accompagnée sur les habitudes numériques leur permet d'être actifs et responsables dans leur vie numérique, même après avoir quitté l'institution.

En règle générale, les jeunes apprécient cette forme d'accompagnement actif, et leurs déclarations révèlent une réflexion sur leur utilisation des médias.

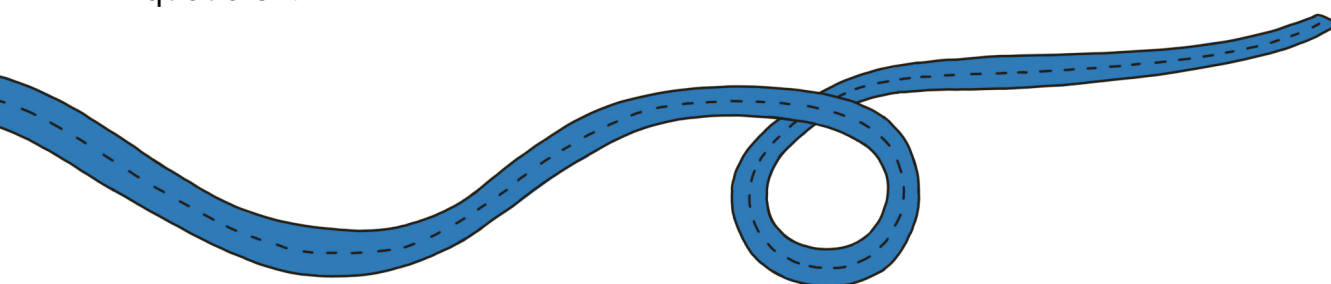
EFFETS DE CE MODÈLE DE RÉGULATION

1. **Accords basés sur les besoins :** Les règles et les critères sont élaborés avec les jeunes et adaptés à leur situation et à leurs besoins. Ces règles sont très bien acceptées par les jeunes.
2. **Gérer les incertitudes liées à l'action :** Les professionnel-le-s ont la responsabilité de trouver, avec les jeunes, des arrangements individuels et adaptés à leurs besoins. Cela peut s'accompagner d'une incertitude liée à l'action et nécessite de peser le pour et le contre en fonction de la situation, entre le mandat de protection professionnelle et les droits de la personnalité des jeunes.
3. **Des relations de confiance :** La définition et la vérification communes des règles favorisent la confiance entre les professionnel-le-s et les jeunes et renforcent la qualité de la relation.
4. **Dialogue sur les contenus et les expériences :** Les discussions autour des usages réussis ou fautifs des médias, ainsi que des besoins qui y sont liés, mettent l'accent sur la manière d'utilisation et sur l'expérience vécue par les jeunes, plutôt que sur sa seule durée.
5. **Promotion des capacités d'autorégulation :** Les jeunes sont soutenus dans leur capacité d'autorégulation et accompagnés dans le développement de leurs compétences médiatiques.



Propositions pour un usage réfléchi et fondé des médias numériques dans l'accompagnement au quotidien des jeunes

Les lignes qui suivent offrent des orientations pratiques en vue d'un usage des médias numériques étayé par des bases professionnelles solides. Les suggestions se focalisent sur l'accompagnement direct des jeunes au quotidien.



Développer une culture axée sur la vie et le dialogue

Qu'est-ce qui favorise le dialogue avec les jeunes ?

Les activités et les expériences des jeunes dans l'espace numérique sont souvent guère visibles de l'extérieur ; pour obtenir un aperçu, les professionnel-le-s doivent être invités par les jeunes. Ce n'est que lorsque les jeunes se sentent pris au sérieux et qu'ils ont confiance en une réaction adaptée à leur situation que les professionnel-le-s ont une chance d'être convié-e-s dans les univers numériques et d'être informé-e-s de ce qui est difficile et pesant.

Une relation réussie entre les jeunes et les professionnel-le-s présuppose une attitude de base axée sur la vie et le dialogue. Cela signifie chercher à comprendre quelle importance les médias numériques ont pour les jeunes, quelles compétences ils doivent acquérir en la matière, et comment ils peuvent modifier des habitudes numériques qui leur sont néfastes.

Une culture ancrée dans le vécu quotidien et fondée sur le dialogue constitue la base d'une relation réussie. Bien sûr, cela ne s'applique pas uniquement au thème des médias numériques, mais c'est justement dans ce domaine que l'importance d'une telle culture se manifeste avec le plus de force. Une approche ouverte et proche de la vie quotidienne des médias

numériques est l'expression d'une attitude (socio) pédagogique de base. Cela implique de reconnaître les réalités de la vie numérique des jeunes et de les intégrer dans la mission (socio)pédagogique.⁵

Pour les professionnel-le-s, il est difficile d'adopter une attitude centrée sur le vécu et fondée sur le dialogue, car il n'existe pas de cadre normatif univoque définissant les réactions à adopter. Au lieu de cela, il convient de développer, avec les jeunes, des repères qui tiennent compte des situations concrètes – et cela implique une certaine ambiguïté, car la « bonne » approche n'est pas définie.

Une culture du rapport aux médias numériques orientée sur le vécu et fondée sur le dialogue doit pouvoir se développer et croître. Ce qui nécessite pour l'équipe des espaces de réflexion appropriés. Il importe tout particulièrement de confronter ses propres présupposés et préjugés. Enfin, il faut disposer des connaissances nécessaires en la matière : lorsque l'on dispose de peu de connaissances spécialisées sur les médias numériques, on agit surtout en fonction de l'attitude et les expériences personnelles.

Une première étape – c’est également une tâche permanente – consiste à aborder les médias numériques et l’utilisation des médias par les jeunes de manière neutre et sans préjuger des résultats. Créez des espaces pour échanger régulièrement sur le sujet. Il s’agit à la fois d’une réflexion individuelle et d’une réflexion à faire au sein de l’équipe. Pour le proces-

sus, il est essentiel que l’espace de discussion soit ouvert, que les points de vue les plus divers puissent s’exprimer et de savoir composer avec les tensions inhérentes à la complexité du sujet. Il vaut la peine de bien planifier la modération et d’anticiper les différences dynamiques.

QUESTIONS DE RÉFLEXION

SUR LE PLAN INDIVIDUEL :

- Quelles sont mes expériences biographiques avec les médias numériques ? Comment se manifestent-elles dans mon attitude ? (Conseil pratique : chaque membre de l’équipe élabore son « bon-homme médiatique » et le présente. (<https://www.medien-weiter-bildung.de/der-medienmensch/>) [en allemand])
- Quels sont mes déclencheurs ? Quelles sont les réactions qu’ils suscitent ? Comment pourrais-je réagir autrement ?
- Quelles sont mes expériences avec des règles contraignantes et avec des décisions prises en fonction de la situation ? Quand est-ce que je penche plutôt pour l’un, quand est-ce que je penche plutôt pour l’autre ?

AU NIVEAU DE L’ÉQUIPE :

- Quelles sont nos expériences en tant qu’équipe avec les médias numériques ? Comment se manifestent-elles dans notre attitude ? Quel est le degré d’hétérogénéité au sein de l’équipe ? Sur quoi sommes-nous d’accord en tant qu’équipe et sur quoi ne le sommes-nous pas ? Quelles chances et quels risques voyons-nous concrètement dans l’homogénéité et l’hétérogénéité ?
- Comment gérons-nous les désaccords et les conflits au sein de l’équipe ?
- Quels sont nos déclencheurs ? Quelles sont les réactions qu’ils suscitent ? Comment pourrions-nous réagir autrement ?
- Quelles sont nos expériences avec des règles contraignantes et avec des décisions prises en fonction de la situation ? Quand est-ce que nous penchons plutôt pour l’un, quand est-ce que nous penchons plutôt pour l’autre ?

Assumer pleinement les tâches d’éducation aux médias

Quelles tâches d’éducation aux médias traitons-nous activement ?

Les expériences des jeunes et des professionnel-le-s montrent que de nombreux-x professionnel-le-s souhaitent – chose tout à fait compréhensible – protéger les jeunes en particulier contre les effets, potentiellement négatifs, des médias numériques. Pour que cela soit possible, il est nécessaire que la diversité des tâches d’éducation aux médias soit appréhendée de manière professionnelle. En d’autres termes : la protection suppose à la fois une régulation, des

mesures de promotion, des offres pour réfléchir à l’expérience vécue et un accès à l’information. Les critères d’éducation aux médias sont :⁶

Préserver : préserver ce qui est favorable et protéger, par des mesures restrictives, ce qui est dangereux.

Réparer : proposer des moyens pour analyser et travailler les expériences médiatiques éprouvantes.

Éduquer : donner des clés de compréhension des médias numériques et offrir des possibilités d’(auto) apprentissage pour découvrir les opportunités et les risques du monde numérique.

Réfléchir : inciter à remettre en question sa propre utilisation des médias numériques.

Gérer : aider à gérer (collectivement) les expériences médiatiques, en renforçant les pairs comme instance importante et en les impliquant dans la vie quotidienne.

Agir : par l’apprentissage par la pratique, donner la capacité d’agir de manière libre et autonome, dans son usage des médias numériques – non seulement les consommer, mais aussi les façonner.

Plus l’arrangement est adapté à la situation du jeune, plus l’accompagnement peut être réussi. Il convient également de garder à l’esprit que les jeunes peuvent, en partie ou par phases, bénéficier d’un cadre plus strict, pour autant que les dynamiques relationnelles et les effets qui en découlent soient soigneusement examinés et conçus en connaissance de cause.

QUESTIONS DE RÉFLEXION

PRÉSERVER :

- Quand et de quelle manière limitons-nous l’utilisation des médias par les jeunes ?
- Quelles sont les intentions ?
- Quelles sont nos expériences en la matière – dans quelle mesure les intentions sont-elles vraiment réalisées ?
- Y a-t-il des facteurs de réussite et d’échec ?

RÉPARER :

- Quand et de quelle manière proposons-nous aux jeunes de l’aide et des moyens pour gérer leurs expériences médiatiques ?
- Quelles sont les intentions ?
- Quelles sont nos expériences en la matière – dans quelle mesure les intentions sont-elles vraiment réalisées ?
- Y a-t-il des facteurs de réussite et d’échec ?

ÉDUCUER :

- Quand et comment offrons-nous notre soutien pour aider les jeunes à mieux s’orienter et à comprendre le paysage médiatique ?
- Quelles sont les intentions ?
- Quelles sont nos expériences en la matière – dans quelle mesure les intentions sont-elles vraiment réalisées ?
- Y a-t-il des facteurs de réussite et d’échec ?

RÉFLÉCHIR :

- Quand et comment donnons-nous aux jeunes des espaces de réflexion pour les aider à développer un usage conscient des médias ?
- Quelles sont les intentions ?
- Quelles sont nos expériences en la matière – dans quelle mesure les intentions sont-elles vraiment réalisées ?
- Y a-t-il des facteurs de réussite et d’échec ?

AGIR :

- quand et comment donnons-nous aux jeunes la possibilité de ne pas seulement consommer, mais aussi de produire et de créer activement ?
- Quelles sont les intentions ?
- Quelles sont nos expériences en la matière – dans quelle mesure les intentions sont-elles vraiment réalisées ?
- Y a-t-il des facteurs de réussite et d’échec ?

PORTÉE DES TÂCHES :

- Quelle est la répartition entre les différentes tâches et les niveaux d’action ? Y a-t-il une surcharge dans un domaine ? Y a-t-il un domaine qui n’est pas assez couvert ?
- Quels sont les domaines où la mise en pratique fonctionne majoritairement bien et ceux où la mise en pratique fonctionnent majoritairement mal ?
- De quoi aurions-nous besoin pour évoluer ?

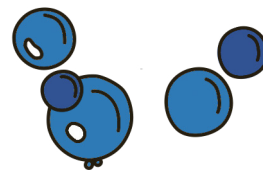
Conseils pratiques

- Créez une structure pour aborder régulièrement le thème des médias avec les jeunes (par exemple, l'inclure dans les listes des tâches des personnes de référence).
- Gardez à l'esprit que c'est une véritable preuve de confiance quand les jeunes vous ouvrent la porte de leur monde numérique. Investissez d'abord dans la relation : c'est ce qui vous ouvrira ensuite l'accès à leurs univers virtuels.
- Dans vos activités d'éducation aux médias, ne mettez pas seulement l'accent sur les dangers, mais abordez aussi de manière consciente les aspects positifs – par exemple apprendre de nouvelles choses, réguler ses émotions, développer des compétences numériques qui améliorent les chances professionnelles ou utiliser des outils d'apprentissage.
- Favorisez la réflexion et l'échange entre pairs sur leurs habitudes numériques : ce sont des interlocuteurs essentiels en matière de médias.
- Associez activement les jeunes en valorisant leurs connaissances et leurs centres d'intérêt. Laissez-les vous montrer les applis et des activités en ligne et vous apprendre des choses : ils et elles sont des expertes et experts de leur univers.
- Faites des offres d'éducation aux médias dans le cadre de la structure de jour, leur donnant ainsi envie de s'intéresser au sujet.
- Partagez les idées et les suggestions au sein de l'équipe (matériel, vidéos à ce propos, etc.).
- Partagez les succès, petits et grands, de l'équipe – le moment où les jeunes ont entrouvert une lucarne dans leur monde, lorsqu'ils ont cherché une recette avec leur téléphone portable puis, de leur propre chef, l'ont posé loin d'eux.



Mettre en œuvre une compréhension de la situation par le dialogue

Comment les règles relatives aux médias peuvent-elles, du point de vue des jeunes, être perçues (également) comme une offre de soutien ?



S'INTÉRESSER AU MONDE DES JEUNES

Les jeunes ferment souvent aux adultes la porte de leur univers numérique. Et ce n'est pas toujours pour préserver leur intimité. Souvent, ils n'ont pas confiance en un soutien sans préjugés de la part des professionnel·le·s. Ils partent du principe que, de toute façon, ils ne seront pas compris. Nombre d'entre eux considèrent que les adultes méconnaissent les médias et craignent que les professionnel·le·s ne sachent pas réagir de façon appropriée aux risques numériques. Dans ces conditions, il ne vaut donc pas la peine, pensent-ils, de leur donner l'accès à leur monde. Au contraire, selon le modèle de réglementation (socio-)pédagogique, ils pourraient même être désavantagés.

Or, si la porte reste verrouillée, les jeunes sont livrés à eux-mêmes avec leurs émotions et leurs préoccupations. Ce n'est que lorsque les professionnel·le·s montrent un réel intérêt pour le monde dans lequel vivent les jeunes et qu'ils reconnaissent également les aspects positifs des médias numériques qu'ils peuvent devenir des interlocuteurs pertinents. Ce genre d'attitude axée sur leur monde et sur le dialogue augmente la probabilité qu'ils ouvrent cette porte, parlent de leurs expériences, qu'elles soient positives ou pénibles, et acquièrent leurs propres connaissances par le dialogue: cela peut également les amener à remettre en question et à réviser leurs propres préjugés et hypothèses stéréotypées sur le monde des adultes.

La mise en place d'une relation ouverte et positive ne se fait pas avec la même facilité dans tous les milieux. C'est précisément dans les cadres aux structures strictes que l'action des professionnel·le·s peut rapidement être perçue comme un exercice de pouvoir. Il est donc d'autant plus important de soigner la relation et de montrer concrètement son attention et

sa bienveillance. Même si, face à une sanction possible, les jeunes ne s'ouvrent pas vraiment, ils peuvent néanmoins comprendre qu'ils n'ont pas à porter seuls tous les problèmes.

ADÉQUATION ET TRAÇABILITÉ DES RÈGLES

Les règles concernant les médias doivent correspondre aux besoins à ce sujet. Elles doivent également être appréhendables du point de vue des jeunes et ne pas être vécues comme un instrument d'autorité, mais (également) comme un soutien. Ils doivent sentir que les règles sont censées contribuer à leur bien-être et à leur développement. Cela ne peut se faire que par le dialogue. Si les jeunes ne peuvent pas comprendre les règles, pourquoi devraient-ils les accepter ? Et pourquoi devraient-ils parler ouvertement de leur rapport aux médias ?

Moins les règles sont compréhensibles, plus les contrôles doivent être effectués et les sanctions prononcées. Et plus on négocie le respect des règles, moins le contenu donnera matière à discussion.

Lorsque les jeunes se sentent compris dans leur utilisation des médias, ils sont plus enclins à s'ouvrir et à accepter les règles. Enfin, les professionnel·le·s doivent garder à l'esprit qu'ils sont un modèle dans leur façon d'utiliser les médias numériques.

Dans l'ensemble, un dialogue ouvert et une approche empathique de l'environnement des jeunes sont essentiels pour rendre les règles d'utilisation des médias numériques compréhensibles et pour établir une relation de confiance.

ANTICIPER L'INCERTITUDE DE L'ACTION

Lorsque les jeunes donnent un aperçu de leur réalité numérique, cela peut entraîner une insécurité d'action chez les professionnel-le-s en ce qui concerne la protection, l'autoprotection et les obligations légales. Une démarche d'éducation aux médias basée sur une compréhension dialogique des situations peut être précieuse et ouvrir de nouvelles possibilités d'action (socio)pédagogique. Il s'agit, dans l'esprit d'un pacte de travail, de conclure des accords qui offrent des chances réalistes d'être respectés et mis en œuvre.

Il doit cependant être clair que tout ne peut pas se négocier, et que les jeunes ont besoin qu'on leur fixe des limites. Internet n'est pas une zone de non-droit et tout ce qui est techniquement possible n'est pas forcément autorisé. Et les professionnel-le-s ont également leurs limites personnelles lorsque les conte-

nus ou les activités vont à l'encontre de leurs valeurs individuelles. Sur ce point, il n'y a pas de différence entre la vie numérique et la vie analogique.

INTÉGRER UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES CAS

La compréhension du cas englobe, outre les thèmes numériques, d'autres dimensions de la vie personnelle. Les défis liés aux questions numériques s'expliquent aussi par leur interaction avec de nombreux autres aspects, tels que les expériences biographiques, les contextes sociaux, les ressources matérielles et immatérielles dans l'environnement et chez la personne elle-même, ainsi que les conditions politiques et les normes sociales. C'est pourquoi il importe que l'utilisation des médias numériques soit mise en relation avec d'autres domaines de la vie.

QUESTIONS AUX JEUNES DANS LE CADRE DU DIALOGUE

ACTIVITÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Il y a beaucoup de choses que tu fais et vis en ligne que je ne vois pas : il est important pour moi de comprendre ce que tu ressens dans cet univers virtuel et comment tu le vis. Ça te dit de le raconter ? [idéalement en rapport avec un thème concret]
- Qu'est-ce qui te fait du bien/qui a de la valeur pour toi/qui t'apporte beaucoup ?
- Comment pouvons-nous renforcer ce sentiment positif ?
- Qu'est-ce qui est difficile/stressant pour toi ? Qu'est-ce qui t'aide ? Comment pouvons-nous renforcer cette aide ?

QUESTIONS SUR DES ÉVÉNEMENTS CONCRETS

- Je ne suis pas sûr de comprendre ce que l'incident X/le sujet Y signifie pour toi.
- Ça te dit de le raconter ? Comment était/est-ce pour toi ?
- Mon évaluation de l'incident X/sujet Y est la suivante : ... Qu'est-ce que tu en penses ? Comment vois-tu cela ? Y a-t-il quelque chose qui m'échappe ?

- Quelle note me donnes-tu pour ma compréhension de l'incident X/du sujet Y ? Qu'ai-je bien réussi, et qu'ai-je moins bien compris ? Comment pourrais-je m'améliorer ?
- Je ne sais pas comment réagir face à l'incident X / sujet Y, ce dont tu as besoin et ce qui est bon pour toi. As-tu une idée de ce dont tu as besoin et de ce qui serait bien de mettre en place pour toi ? As-tu une idée à suggérer sur la façon dont nous pourrions procéder ?
- L'incident X/le sujet Y me met en conflit. Je veux ce qu'il y a de mieux pour toi (bienveillance), et en même temps je dois veiller à ce que tu ne fasses pas de mal à toi-même ou aux autres (surveillance). Comment vis-tu la situation ? Est-ce que tu souhaites une réaction particulière de ma part ? Que ferais-tu à ma place ?

GESTION DES RÈGLES

- Je dois respecter la règle Z parce que... Comment puis-je faire cela de manière appropriée ? Y a-t-il quelque chose qui te facilite la tâche ?
- Que penses-tu de la règle Z ? Quels sont ses effets positifs ? Quels sont ses effets négatifs ? La règle est-elle nécessaire ? Comment pourrait-elle être améliorée ?

Conseils pratiques

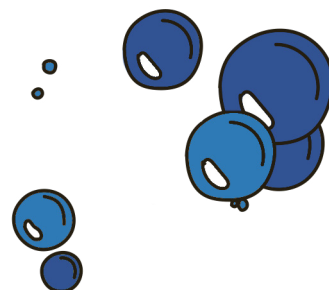
Trouver des régulations adéquates et appropriées est l'un des principaux défis de l'action (socio)éducative. Les réflexions suivantes peuvent servir d'inspiration⁷:

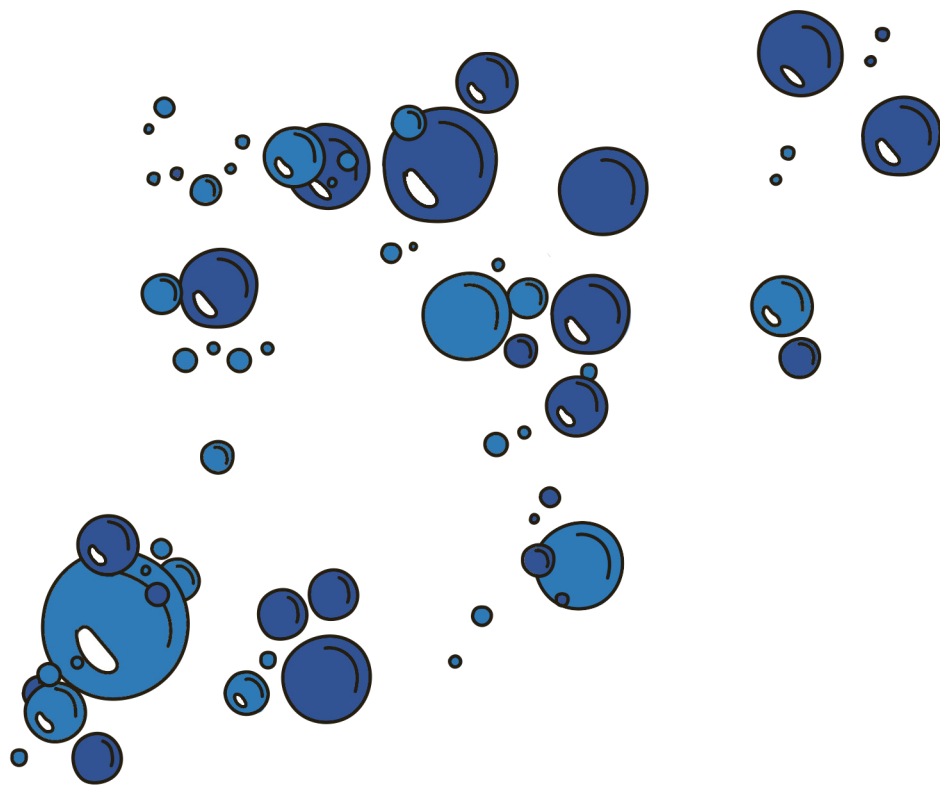
À éviter : des règles et des interdictions rigides

- Une dramatisation excessive et une restriction trop stricte peuvent entraîner une résistance (réactance). Il ne faut pas oublier que des interdits et des restrictions très stricts peuvent rendre certaines choses particulièrement attirantes !
- Les décisions prises sans l'implication des jeunes ont tendance à entraîner des comportements de résistance.
- Pas de leçons de morale!, celles-ci entraînent des réactions de résistance.
- Plus le climat de discussion est rigide, moins il y a de chances de découvrir des comportements à risque et de pouvoir y remédier en douceur.

À privilégier : des règles flexibles et individuelles

- Les jeunes peuvent et doivent être impliqués dans l'organisation de leur temps médiatique. Ils sont généralement en mesure faire un examen critique de leur propre utilisation des médias.
- Les règles doivent être flexibles, développées et discutées avec les intéressé-es.
- Les jeunes peuvent, en dialoguant sur les règles, développer une compréhension de la nécessité d'instaurer un cadre.
- Il est nécessaire d'avoir une attitude réfléchie sur le sujet, qui ne repose pas uniquement sur des expériences personnelles et qui se confronte ouvertement aux exigences parfois contradictoires des jeunes.





EN PASSANT : LE GROUPE COMME ESPACE D'ACTION PÉDAGOGIQUE – MÊME DANS LE MONDE NUMÉRIQUE

Une attitude centrée sur le vécu quotidien ne porte pas seulement sur les univers numériques individuels des jeunes, mais aussi sur la vie sociale au sein du groupe de vie. Car à côté de la réalité personnelle, il y a toujours une réalité sociale commune. Complexe et dynamique, le climat de groupe est construit par l'ensemble des participant-e-s dans une interaction réciproque. Par exemple, certains jeunes rapportent qu'une des raisons qui les pousse à rester rivés à l'écran de leur portable est qu'ils souhaitent se dérober à la présence d'autrui.

Une compréhension dialogique du cas inclut donc aussi les dynamiques du groupe. Les normes de groupe et le climat social ont un impact sur le comportement et donc sur l'utilisation des médias – qu'il s'agisse de l'expression d'une appartenance ou d'une démarcation délibérée.

Parallèlement, les plateformes numériques peuvent créer des espaces dans lesquels les jeunes (au sein du groupe de vie et avec d'autres) partagent des contenus, découvrent des intérêts et apprennent ainsi à connaître de nouveaux thèmes et perspectives.

Créer un climat de groupe positif dans une dynamique complexe est généralement possible, même si ce n'est guère facile. Même les moments ponctuels de réussite sont des occasions d'apprentissage précieuses.

L'étendue des possibilités de participation influence considérablement le sentiment d'appartenance des jeunes au groupe de vie et le fait qu'ils considèrent les professionnel-le-s comme respectueux et reconnaissants.

Plus il y a d'échanges et d'interaction au sein du groupe, plus les dynamiques et les rôles apparaissent clairement. Au niveau du groupe, un équilibre doit sans cesse être trouvé entre l'établissement de règles et la confiance, entre la structure et la liberté. Il faut constamment rechercher cet équilibre afin de favoriser des processus sociaux constructifs.

Pour relever les défis, un dialogue permanent au sein de l'équipe ainsi qu'un feedback collégial sont indispensables. Ces deux éléments ouvrent de nouvelles perspectives, apportent un soutien dans des situations complexes et renforcent l'attitude pédagogique commune – dans des contextes analogiques et numériques.

Structure et ancrage professionnel sous la forme d'un concept d'éducation aux médias

Dans quelle mesure notre concept d'éducation aux médias est-il adapté à la vie quotidienne ?

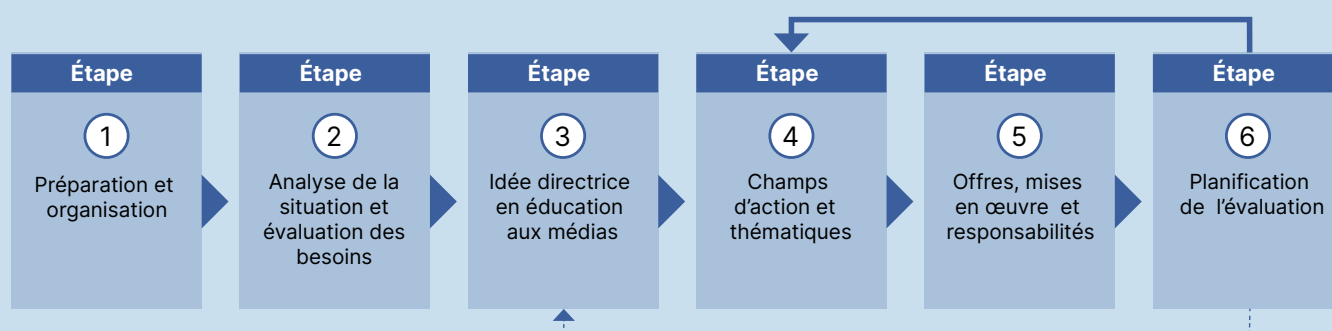
POURQUOI UN CONCEPT D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS EST-IL IMPORTANT ?

- Des structures claires : un concept écrit ancre de manière contraignante l'utilisation des médias numériques dans la pratique.
- Une posture équilibrée : il montre comment les professionnel-le-s trouvent le juste équilibre entre mission de protection, mission de surveillance et mission de développement des compétences.

→ L'ancrage dans la pratique : il concrétise l'application dans l'accompagnement (socio)pédagogique quotidien.

→ Le soutien par la hiérarchie: l'appui de la hiérarchie est crucial pour que les professionnel-le-s puissent remplir entièrement leur rôle.

Le « Guide pour l'établissement d'un concept d'éducation aux médias dans les institutions d'aide à la jeunesse » (www.mekis.ch/leitfaden) propose six étapes simples, orientées vers l'action.



ÉTAPE 1-3 : L'IDÉE DIRECTRICE DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Le point de départ est la planification du processus et l'état des lieux du contenu ainsi qu'une identification des besoins. Vient ensuite l'élaboration de l'idée directrice de l'éducation aux médias : formulée comme une attitude de base obligatoire, elle exprime en quelques phrases la position d'une institution vis-à-vis des médias numériques et des changements qu'ils entraînent dans le quotidien des jeunes.

ÉTAPE 4 : CHAMPS D'ACTION ET THÉMATIQUES

Les aspects et contenus pertinents pour l'éducation aux médias sont foison. Lors de l'élaboration du concept, on détermine d'abord à un niveau supérieur quels sont les domaines pertinents dans l'institution en ce qui concerne le thème des médias.

ÉTAPE 5 : OFFRES, MISES EN ŒUVRE ET RESPONSABILITÉS

Dans cette partie, des offres concrètes et des périodes de mise en œuvre sont formulées pour les domaines thématiques définis au préalable et les responsabilités sont fixées.

ÉTAPE 6 : PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION

Pour que le concept de pédagogie médiatique corresponde aux besoins de l'institution, un contrôle est nécessaire après une phase de mise en œuvre. Les responsabilités et les étapes à cet égard sont consignées dans la planification de l'évaluation. Grâce à une évaluation régulière, le concept d'éducation aux médias reste actuel et peut s'adapter aux changements.

Conseils pratiques

- Impliquez les jeunes dans l'élaboration du concept.
- Ne vous focalisez pas uniquement sur les dangers : veillez aussi à intégrer l'utilisation des aspects positifs (p. ex. outils d'apprentissage).
- Définissez les responsabilités, les rôles, les compétences et les canaux de communication.
- Définissez non seulement des espaces pour les jeunes, mais aussi des espaces pour les professionnel-le-s afin qu'ils puissent réfléchir aux situations difficiles (par ex. dans le cadre d'une supervision et d'un conseil collégial).
- Déterminez comment les compétences médiatiques des professionnel-le-s doivent être encouragées.
- Avez-vous des membres de l'équipe qui ont une affinité avec les médias ? Attribuez-leur un rôle important, par exemple en mettant en place une équipe spécialisée intergroupes qui échange sur les tendances actuelles et en fait bénéficier l'équipe sous forme de courtes présentations.
- Assurez-vous que les exigences légales sont connues et respectées. Vous trouverez ici un résumé des principales déclarations relatives aux institutions d'aide à la jeunesse : www.mekis.ch/recht.
- Vérifiez le concept des médias à intervalles réguliers.

Pour conclure : Trouver des chemins et avancer ensemble

Une utilisation réussie des médias numériques ne peut pas être définie une fois pour toutes. Dans un monde numérisé en évolution rapide, il est essentiel d'adopter une attitude fondée sur l'adaptation continue des réglementations, l'apprentissage mutuel et l'expérimentation permanente. Le point final et définitif du traitement de la question du numérique dans l'institution n'existe pas. Le défi – et en même temps l'objectif – réside plutôt dans le fait de cheminer et avancer ensemble, constamment. De ce fait, une posture pragmatique et basée sur le dialogue est incontournable.

Les jeunes et les professionnel-le-s portent souvent un regard très différent sur les médias numériques. Alors que les jeunes les vivent comme une composante évidente et précieuse de leur univers, il n'est pas rare que les professionnel-le-s réagissent avec perplexité. Il est nécessaire de jeter des ponts, grâce au dialogue, à la compréhension et à une approche pédagogique des médias qui prend au sérieux les préoccupations des jeunes. Ou – pour reprendre les mots d'une adolescente :

« Il faut essayer de comprendre les jeunes »
(CHIARA)

Les jeunes ont besoin d'encadrement, de soutien et de moments de réflexion pour saisir leur réalité numérique et l'aborder de manière responsable.

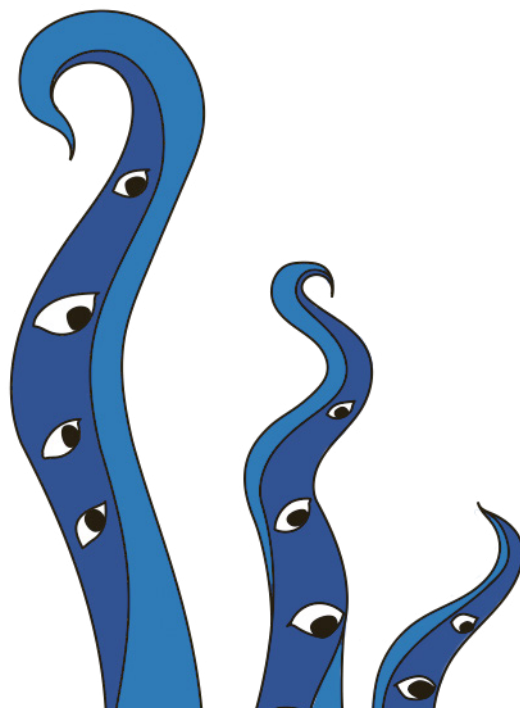
Les professionnel-le-s doivent se pencher activement sur les questions numériques et voir que cette dimension fait également partie de l'accompagnement dans la vie pratique. Car :

« Éduquer aux médias, c'est prendre des risques ; ne pas le faire, c'est en prendre bien plus ».

Les concepts d'éducation aux médias offrent à cet égard une orientation précieuse – surtout lorsqu'ils sont développés (ou poursuivis) collectivement et mis en œuvre de manière pratique.

Or, malgré l'engagement et la passion, certaines choses restent hors de notre influence directe. Nous pouvons certes façonner activement certains aspects de notre quotidien, mais pour d'autres, il ne nous reste que l'espoir de faire indirectement la différence. Et pour d'autres encore, nous les acceptons comme des défis, sans pouvoir les influencer de manière significative.

L'important est de porter son regard sur le chemin parcouru, même si ce n'est parfois qu'un petit pas qui a été accompli. C'est précisément là que réside la force du cheminement collectif : ne pas s'arrêter, mais trouver sans cesse de nouvelles voies avec ouverture, curiosité et courage – et les parcourir ensemble.



Bibliographie

- 1 Biesel, K., Burkhard, P., Heeg, R., & Steiner, O. (Eds.). (2023). Digitale Kindeswohlgefährdung: Herausforderungen und Antworten für die Soziale Arbeit. Opladen: Verlag Barbara Budrich.
- 2 Hajok, D. (2025). Praxishandbuch Medienberatung in der Kinder- und Jugendhilfe. Weinheim: Beltz Juventa.
- 3 Pulver, C. (2023). Die Mediatisierung professionellen Handelns in den Arbeitsfeldern der Sozialen Arbeit: Zur Situation der Fachkräfte in der Schweiz. Johannes-Gutenberg-Universität, Mainz.
- 4 Hajok, D. (2025). Praxishandbuch Medienberatung in der Kinder- und Jugendhilfe. Weinheim: Beltz Juventa.
DigiPäd 24/7. (2022). Das Recht junger Menschen auf analog-digitale Teilhabe verwirklichen – Empfehlungen für stationäre Einrichtungen der Kinder- und Jugendhilfe sowie Internate. TH Köln und Universität Hildesheim.
- 5 Hajok, D. (2025). Praxishandbuch Medienberatung in der Kinder- und Jugendhilfe. Weinheim: Beltz Juventa.
- 6 Süss, D., Lampert, C., & Trültzsch-Wijnen, C.W. (2018). Medienpädagogik: Ein Studienbuch zur Einführung. Wiesbaden: Springer Fachmedien.
- 7 Eichenberg, C., & Auersperg, F. (2018). Chancen und Risiken digitaler Medien für Kinder und Jugendliche. Ein Ratgeber für Eltern, Lehrkräfte und andere Bezugspersonen. Göttingen: Hogrefe.

re:connect

L'étude fait partie de l'initiative MEKiS (www.mekis.ch). Elle a analysé l'utilisation des médias numériques dans des contextes de prise en charge résidentielle intensive du domaine de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie. Les enfants et les jeunes qui présentent un risque prononcé pour eux-mêmes ou pour les autres ont à la fois un grand besoin de protection et un grand besoin de surveillance et d'accompagnement, qui se cristallise dans les questions et les défis liés à l'utilisation des médias numériques. Les jeunes sont confrontés à des problématiques marquées, qui se manifestent souvent aussi dans l'espace numérique.

Le projet a été mené par l'Institut d'aide à l'enfance et à la jeunesse de la Haute école de travail social FHNW, en coopération avec la BFF Kompetenz Bildung Bern, et le rapport détaillé se trouve sur LIEN (en allemand).
www.mekis.ch.

Des **entretiens** ont été menés dans huit institutions avec un total de 36 jeunes âgés de 12 à 18 ans. De plus, des **discussions de groupe** avec des professionnel·le·s ont eu lieu dans ces institutions. Les résultats ont été discutés avec un groupe de suivi.



https://www.mekis.ch/dam/Studie/reconnect/Reconnect_Schlussbericht_HSA-FHNW_BFF_2025.pdf

